

Concours Sciences sociales ENS Cachan 2009

ÉPREUVE ORALE DE SOCIOLOGIE

(Préparation : 1 heure – Exposé : 15 minutes – Discussion : 15 minutes)

En 2009, 20 candidats sur les 24 convoqués se sont présentés à l'épreuve orale de sociologie.

La moyenne des notes obtenues par les candidats est cette année de 9,3 ; l'écart type, particulièrement fort, de 5,34 ; la note maximale de 18 et la note minimale de 2. Six candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 15 ; sept une note inférieure ou égale à 6.

Le jury invite tout d'abord à se référer aux rapports des années précédentes pour des considérations générales sur cette épreuve. Le jury écrivait ainsi en 2007 des appréciations qui restent valables pour 2009 : « on peut se féliciter de la culture sociologique étendue d'une majorité des candidats, et se réjouir des efforts faits par les enseignants des classes préparatoires pour ajuster les connaissances des candidats aux évolutions de la recherche sociologique. On ne peut que rappeler, également, l'importance que le jury confère à la capacité à développer un *raisonnement sociologique*. Ainsi, l'annonce du plan doit permettre au jury de comprendre la logique de l'exposé. Cette année encore, quand les sujets posés s'éloignaient de simples questions de cours, les candidats ont été jugés sur leur capacité à construire une argumentation originale à partir de leurs connaissances. » L'année précédente, le jury notait « accorder (...) beaucoup d'importance dans son appréciation à la capacité du candidat au cours de la « reprise » à élaborer une argumentation, voire à corriger ce qui avait été énoncé durant l'exposé. L'exposé d'un bon candidat est celui qui articule quelques bonnes références (sans recherche d'exhaustivité artificielle), quelques concepts mobilisés sur ce thème par des traditions sociologiques variées, quelques données empiriques (données statistiques, descriptions historiques, etc.) *autour d'un raisonnement sociologique* propre à répondre convenablement à la question posée. »

Au-delà de ces commentaires généraux, le jury a pu noter en 2009, au chapitre des points positifs, la grande qualité de plusieurs exposés, y compris sur des questions ayant une certaine actualité (les statistiques ethniques par exemple), ainsi que l'effort fait par la majorité des candidats (à une ou deux exceptions près) pour annoncer clairement le plan de leur exposé et s'y tenir. Certains candidats ont répondu à des questions factuelles (la part des indépendants par rapport aux salariés et son évolution par exemple) en sachant, en dépit de légères erreurs dans les ordres de grandeur, construire un raisonnement juste et donc répondre correctement à la question. Le jury a pu apprécier, sans qu'il faille en faire un attendu général, la capacité des candidats à adopter, quand la réponse précise faisait défaut, une posture de recherche (i.e. « pour répondre à cette question, il faudrait peut-être faire une enquête de telle manière, etc. »).

Au chapitre des points négatifs, le jury a été étonné que sur des interrogations portant sur le genre, et en dépit de connaissances par ailleurs riches et pertinentes (de M. Mead à J. Butler) les références à Pierre Bourdieu ou à Françoise Héritier semblent inconnues (et ne suscitent aucune réaction à la reprise), les candidats passant ainsi à côté des débats sur la valence différentielle des sexes. Comme chaque année, le jury constate, mi-amusé mi lassé, des modes qui se manifestent par la récurrence, pas toujours habile, de certaines références : au palmarès 2009, les seins nus analysés par Kaufmann.

Certains sujets classiques (par exemple, sociologie et déterminismes sociaux) ont fait l'objet de traitements décevants, voire insuffisants. En revanche, certains sujets en prise avec

l'actualité sociale et sociologique (par exemple sur les statistiques ethniques) ont donné lieu à des exposés informés et stimulants. On ne saurait, évidemment, tirer de ces quelques constats un enseignement trop général.

Deux candidats ont fait des exposés très largement hors sujet : un candidat interrogé sur la frontière entre indépendance et salariat a centré son propos sur les seuls conflits sociaux ; un autre, sur les types de domination chez Weber, s'est perdu dans des développements sur le droit. Les écrits de Weber ont été situés « vers 1800 » (y compris quand à la reprise nous avons invité le candidat à réfléchir à sa réponse). Toujours sur Weber, un candidat a présenté la typologie de l'activité sociale comme une typologie de quatre types d'action rationnelle, parlant alors de rationalité traditionnelle – là encore, à la reprise, le candidat n'a pas compris qu'on lui demande de revenir sur sa présentation.

Certains exposés, enfin, ont été jugés très abstraits.

Sujets posés en 2009

Quel est l'intérêt du concept de genre en sociologie ?

Sociologie et déterminismes sociaux

Peut-on faire de la sociologie sans recourir à l'histoire ?

Décrire, expliquer, prédire sont-elles les trois tâches de la sociologie ?

Statistiques ethniques : enjeux sociologiques et enjeux sociaux

La typologie des modes de domination de Weber aujourd'hui

Indépendance et salariat : quelles frontières ?

Avoir un comportement réglé, est-ce obéir à une règle ?

Que signifie avoir de bonnes raisons pour agir ?

Discriminations et luttes contre les inégalités

Le conflit est-il un élément de la régulation sociale ?

Les formes de la démocratie participative